

Les comptes-rendus du



Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert

435 Rue du Roi, Québec (Québec) - G1K 2X1 – Téléphone : (418) 525-6187 poste 221
Télécopieur : (418) 525-6081 – Courriel : carrefour@capmo.org
Site Internet: www.capmo.org

Mai 2016
Numéro 269

Projet de société : Constitution citoyenne ?

Encore une fois, cette soirée a démontré l'intelligence du groupe et de la population en générale lorsqu'on prend le temps de s'entendre sur le vivre-ensemble et les conditions de sa réalisation. Il n'est pas nécessaire que ce soient toujours des experts qui nous disent quoi penser et quoi faire. L'intelligence du cœur, éclairée de valeurs sincères, erre moins souvent qu'une froide logique mécaniciste, oublieuse des conséquences de ses décisions. C'est pourquoi nous devons apprendre à sonder et à écouter la sagesse populaire enfouie sous les débris de la société de consommation. Quand l'on s'écoute les uns les autres, nous découvrirons à quel point nous sommes loin d'être bêtes; tous ensemble, nous sommes la lumière du monde.

La difficulté consiste à préserver l'originalité d'un processus permettant la participation de tous et de toutes et surtout la prise en compte de la parole des plus humbles. La parole ne doit pas être monopolisée par les savants et les bavards comme cela se produit toujours. C'est pourquoi nous ignorons le contenu réel de cette sagesse populaire taxée d'ignorance par les élites qui lui interdisent de s'exprimer. Mais la parole est puissante et celle des opprimés se révélant à eux-mêmes, l'est davantage encore.

De tous temps, les Québécois ont eu un problème avec la parole. La langue, l'identité et la culture, ont longtemps constitué un territoire obscur, loin du clergé, des élites, puis des universitaires, qui monopolisaient le discours tout en ignorant la trame d'un être collectif innommé. Autrefois, l'homme québécois était réputé pour son silence, il avait très peu de mots pour se dire et se comprendre. Comme s'il n'osait rêver d'un meilleur sort, il avait peine à se dire, à se définir. En amour, le Québécois demeure malhabile, ne sachant trop comment exprimer ses sentiments. Mais aux moments cruciaux de la vie, lorsque l'agir compte davantage que les beaux discours, son cœur immense se révèle, héritage de milliers d'années d'errance. Si sa langue n'est pas facile, lorsqu'elles s'assemblent en atelier déli-bérante, les langues se délient, les discours s'enrichissent, le vocabulaire s'élargit, la mémoire renaît. Le Québécois reprend de l'assurance, il apprend à s'entendre et à croire en lui-même et aux autres. Pour devenir maître de son discours et façonner sa réalité, le citoyen a besoin de s'appuyer sur son prochain pour former une grande muraille où la pluralité des discours apparaît comme une richesse inépuisable. Sortant à peine du monologue soliloque de son enfance pour entrer en communion avec tous les humains de la Terre, il peut enfin se dire comme Vigneault : « Ce pays que j'aime, il est au très fond de moi, il n'a ni président ni roi. » Comme un rêve d'utopie en construction permanente, il demeure un havre de paix dans la tourmente du monde actuel.

Yves Carrier

Projet de société : constitution citoyenne ?

Qu'est-ce qu'une bonne constitution ?
Qui peut l'écrire, pourquoi et comment ?
Qu'est-ce qui garantira qu'elle est citoyenne ?
Existe-t-il des constitutions citoyennes dans le monde ?
Qui est Étienne Chouard, quelle est sa vision ?
Quelle est votre vision ?

Au programme :

- Présentation
- Discussion
- Ateliers constituants
- Évaluation
- Conclusion



Quand: Jeudi, le 12 mai à 18h30
(un souper à contribution volontaire est offert à 17h)

Où: Au 435 rue du Roi, au 2ième étage

Pour info: 418-525-6187 poste 221



27 participantEs

Hélène Théberge, Robert Lapointe, Jonathan Côté, Monique Toutant, Michel Leclerc, Yves Carrier, Robert Roussel, Cassandra Boivin, Donald Lehouillier, Denis Auger, Emilie Frémont-Cloutier, Fernand Dorval, Marcel Tanguay, Philippe Landry, Michel Latulippe, Renaud Blais, W. Stuart Edwards, Isabelle Blais, Claude Garneau, Ergin Ozdemir, Marie-France Dulac, Marie-Andrée Lessard, Danielle Gagnon, Lucie Pagé, Gilles Roy, Charles-Eugène Bergeron, Lina Roy, André Huot

Vers la vraie démocratie

L'état de droit

Dans une société à l'état de nature, seule règne la loi du plus fort. Dans cette société, les individus découvrent vite que pour résister à cette loi arbitraire l'union fait la force. Ils décident donc de devenir un peuple, de faire société et de créer autour d'eux un état de droit qui les protégera de l'arbitraire. Pour gérer ce droit, le peuple se nomme un représentant en qui il a toute confiance et à qui il donne tout pouvoir pour le protéger.

1. Les abus du pouvoir

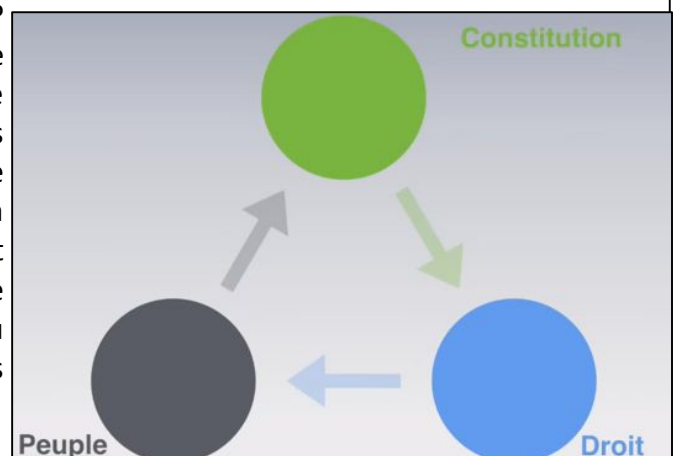
Effectivement, ce représentant mène à bien sa mission, mais comme il n'y a aucun contre-pouvoir à lui opposer, il finit par abuser de son pouvoir et produire un droit de plus en plus injuste. Le peuple constate alors que le droit l'opprime alors même qu'il était sensé le protéger. Il choisit donc logiquement de changer de système de représentation. Il se nomme cette fois plusieurs représentants et non plus un seul afin qu'aucun ne puisse prendre le pouvoir à son compte. Mais ces représentants en arrive à s'unir et se mettent d'accord pour produire un droit qui ne suit plus que l'intérêt de quelques-uns. Le peuple constate à nouveau que le droit, tel qu'il est géré, est en fait injuste et il rejette ses représentants. Il en nomme d'autres et l'injustice se reproduit, encore et encore, jusqu'au monde où le peuple décide que s'en est trop. Pour comprendre ce mécanisme, il faut se pencher sur ce que ce qu'est justement la gestion du droit.

2. La nature du droit

La gestion du droit est faite par des gens qui écrivent les lois, les gens qui les appliquent, et des juges qui les interprètent. Ces gens sont des professionnels et comme tous professionnels, leur intérêt réside dans la préservation de leur activité et donc de leurs revenus. Pour cela, il est impératif pour eux de sécuriser leurs activités. De plus, il s'avère que le pouvoir s'exerce jusqu'à ce qu'il trouve une limite. S'il n'en a pas, il ira toujours plus loin dans les abus.

3. Le constat d'impuissance du peuple

La question se pose alors, comment rendre le droit juste ? Quelles limites imposer au pouvoir pour en empêcher les abus ? La solution serait que le peuple contrôle la gestion du droit pour se donner une assurance que le droit ne deviendra pas injuste. Pour cela, il lui faut un cadre juridique. Le peuple décide donc d'ajouter une nouvelle entité, une règle qui le protège en contraignant le droit. Cette règle, c'est la constitution. Le peuple qui reprend confiance dans son état de droit demande aux élus de mettre au point une constitution avant de reprendre la gestion du droit. Est-ce qu'il n'y a pas là une erreur ? Si le peuple a une revendication à faire valoir auprès du droit, comment donc peut-il s'y prendre puisque qu'il n'y a pas de liens jusqu'au droit qui permettent d'agir dessus ? Le peuple n'a d'autres choix pour s'exprimer que de lancer des pétitions, de manifester ou encore de faire grève ? Mais ses revendications sont-elles suivies d'effets ? Il suffit que le droit n'en tienne pas compte pour qu'il n'y ait pas d'effet. Le peuple est donc à nouveau en présence d'un droit injuste. Mais comment le droit peut-il encore être injuste alors qu'il y a une constitution qui est sensée protéger le peuple. Et d'où vient cette impuissance que ressent le peuple vis-à-vis les combats qu'il mène et qui sont inefficaces ?



Toute cette construction semble déséquilibrée. Le peuple est impuissant et la gestion du droit fonctionne en circuit fermé comme si la constitution même n'existait pas. Mais justement, qu'implique exactement la constitution ?

4. La cause des causes, le conflit d'intérêt

La constitution est là pour protéger le peuple des abus du pouvoir et de l'injustice du droit. Pour ce faire, elle limite le pouvoir du droit. Limiter le pouvoir du droit, c'est aussi limiter les activités des gestionnaires du droit et même les révoquer si nécessaire. Or, l'intérêt de ces gestionnaires est justement de protéger leurs activités. On constate ainsi qu'il y a divergence entre l'intérêt du peuple d'une part et l'intérêt de ses représentants d'autre part. Le peuple ne peut donc pas demander à ses représentants qui ne veulent pas de contrainte d'écrire la constitution qui est sensée les contraindre. Il y a conflit d'intérêt. Ses représentants écriront nécessairement des règles qui ne les contraindront pas, donc l'impuissance du peuple, et ce dans l'intérêt de leur propre puissance. Mais alors si les représentants ne peuvent pas écrire la constitution, qui s'en chargera ? Qui est à même d'écrire la constitution conformément à l'intérêt du peuple ? Qui serait assez désintéressé du pouvoir pour lui écrire des règles ? Qui n'aurait pas la volonté de gouverner ? Essayons sous un autre angle. Qui d'autre que le peuple a intérêt à ce que la constitution soit efficace ?

5- Au peuple d'écrire la constitution

C'est exacte, le peuple ne doit pas demander à ses représentants d'écrire sa constitution. Il doit le faire lui-même, conformément à son propre intérêt. Aussitôt que le peuple reprend le contrôle de sa constitution, tout s'équilibre. Le droit régit le peuple, la constitution contraint le droit, et le peuple maîtrise la constitution.

Conclusion

En résumé : Pour se protéger de l'arbitraire, le peuple se soumet au droit. Ce droit nécessite des limites sinon il devient injuste. Pour se protéger des abus du pouvoir et des injustices du droit, le peuple soumet le droit à la constitution. Pour clore la boucle, puisqu'il est dans l'intérêt du peuple que la constitution le protège, il l'écrit et prend le contrôle de la constitution. La constitution est l'organisation des pouvoirs : leur séparation, le choix des modes de scrutin, quel type de scrutin pour quel type d'élection, etc. La raison d'être de la constitution, ce n'est pas simplement l'organisation des pouvoirs, c'est surtout la limitation de l'exercice du pouvoir, le contrôle de l'exercice du pouvoir afin de garantir la protection du peuple contre les abus du pouvoir, afin d'assurer au peuple que sa souveraineté ne sera jamais bafouée. C'est au peuple qu'il appartient d'écrire la constitution et ce en toutes circonstances.



Étienne Chouard brise l'omerta sur le système politique français (Youtube)

Je pense que c'est une erreur de penser que les politiques sont impuissants ou incapables, qu'ils ne comprennent pas. En faisant comme s'ils servaient l'intérêt général et qu'en le faisant, ils ne sont pas bons. Si on renverse la perspective en comprenant finalement que ces gens servent les intérêts de ceux qui les ont fait élire qui sont les 1% les plus riches de la population. À ce moment-là, il ne s'agit pas d'une catastrophe, mais d'une réussite formidable. Tout se passe comme prévu. La sécurité sociale est détricotée, le chômage se porte à merveille, ce qui permet de tailler les salaires et donc d'obtenir de hauts profits. Tout se passe bien en fait du point de vue du 1% qui se gave comme jamais. Les banques qui devraient être en prison pour faillites frauduleuses, leurs patrons sont mieux payés que jamais et arrivent maintenant aux gouvernements des différents pays. Je trouve que la situation n'est pas du tout catastrophique pour ceux qui financent les campagnes électorales des élus. De ce point de vue, c'est assez logique. Holland sert les intérêts de ceux qui l'ont fait élire en le faisant passer à la télé, dans les journaux, etc.

Pourquoi une banque achète le journal Libération, pourquoi une banque achète Le Monde ? Pourquoi le Crédit Mutuel achète le quart des hebdomadaires régionaux du sud-est de la France ? C'est pour gagner les élections et ensuite les élus rendent des comptes à ceux qui les ont élus. Le problème c'est que nos élus ne doivent rien aux électeurs. Que vous votiez ou ne votiez pas, si ce n'est pas vous, ce sera un autre. Ceux qui vont voter, ce sont ceux qui regardent la télévision et qui ne sont pas politisés. Il faut que les élus passent à la télévision. Vous regardez les courbes d'audience et c'est incroyable la similitude entre le nombre de passages à la télé aux heures de grande écoute et les résultats obtenus aux élections. Il suffit de monter les curseurs des concurrents à 10 ou 15% et vous donnez l'impression de la pluralité. Et les deux partis qui ont la même politique de droite dure, qui s'appellent droite, gauche, mais enfin c'est pareil, ils ont les mêmes politiques pour les industriels et les banquiers. Vous en augmentez un de 10 ou 15% par rapport à l'autre et ils vont gagner. Évidemment les gens sont gentils et ils croient les candidats au moment des campagnes électorales. Mais après 200 ans d'échec du suffrage universel qui permet aux riches d'acheter le pouvoir politique depuis qu'ils écrivent les constitutions, ces gens là on met en place un pouvoir politique, d'abord censitaire, là au moins c'était clair, et ensuite universel, quand ils se sont aperçus que les gens votent pour qui on leur dit de voter. Et cela fonctionne très bien. Donc, le fait de désigner des maîtres au lieu de voter des lois est une imposture politique. Nous ne sommes pas en démocratie. En démocratie, nous voterions nous-mêmes les lois. Un homme, une voix pour voter les lois, pas pour désigner des maîtres. Le fait de nous imposer de désigner des maîtres est une supercherie. Cela donne un résultat ploutocratique avec les riches qui dirigent depuis 200 ans. Alors aujourd'hui, on arrive dans une crise parce que les capitalistes n'arrivent pas à verser suffisamment de salaire pour vendre leur camelote. Alors effectivement, ils prétendent que le système est en crise comme si c'était un accident. Mais ce n'est pas du tout un accident. Les choses se passent comme d'habitude avec une impuissance politique. Mais vous avez raison sur l'impuissance politique. Elle est programmée. Il y a un endroit où il est écrit que le peuple n'a aucune puissance, cela s'appelle la constitution. Le problème, c'est que tout le monde s'en fout. Nous nous foutons de la constitution et c'est bien fait pour nous. Ce n'est pas la faute des affreux qui dirigent, c'est notre faute à nous de ne pas écrire notre constitution dans laquelle nous prévoirions notre puissance à travers des moyens comme le référendum d'initiative populaire, des élections avec des primaires avec l'impossibilité pour ceux reconnus coupables de corruption de se représenter, etc. Notre impuissance tient à notre démission du processus constituant et tant qu'on bavarde sur ce que font les représentants politiques qui sont les représentants des riches, on passe à côté de la cause de nos problèmes. Il me semble qu'en recentrant la réflexion sur la cause de nos problèmes, on arrive à trouver des solutions.

Ces deux vidéos sont suivies d'un travail en atelier d'une vingtaine de minutes.

Retour des ateliers

Voulons-nous une constitution ?

- * La constitution est le fondement de l'État de droit. Elle inclut la façon dont les différents pouvoirs sont partagés à l'intérieur de l'État. Normalement, on distingue le législatif, le judiciaire et l'exécutif.
- * Les citoyens doivent participer à la rédaction des différents articles de la constitution.
- * La participation de l'ensemble de la société civile est requise, les syndicats, les organismes, les citoyens.
- * La constitution est une loi générale qui affirme des grands principes. Il faut redonner l'autorité au peuple.
- * Pour participer à la constituante, chaque individu doit avoir la signature d'au moins 20 personnes. Ensuite on procède par tirage au sort.
- * Le processus d'amendement de la constitution ne doit pas être trop difficile. Il doit pouvoir se faire régulièrement.
- * Pour ce qui est du tirage au sort, des experts peuvent aider à la rédaction, mais ils ne doivent pas s'emparer du processus.
- * À l'instar d'autres nations, le Québec devrait lancer un processus d'assemblée constituante.
- * Il faudrait commencer par un modèle à l'échelle locale, y aller ville par ville, par contagion.
- * Une bonne constitution doit répondre aux besoins du peuple, elle est écrite par le peuple et reflète le bien commun. Elle devrait prévoir certaines souplesses pour s'adapter aux changements. Avoir un cadre laïc ouvert et juste, inclusif, démocratique, et de droits qui reconnaît la dignité de chacun.
- * Le peuple sait ce dont il a besoin. En l'écrivant progressivement dans des échanges pacifiques, sincères, avec l'intelligence du cœur et de la tête.
- * Il faut que la constitution soit gérée par le peuple.
- * Il faut que cette démarche se fasse en étant à l'écoute de la population dans un grand exercice démocratique.
- * Le peuple est constitué de tous les mouvements citoyens, des groupes communautaires, des syndicats, etc.
- * La constitution ne doit pas être écrite par les élus, mais par la population. L'amour du bien commun doit présider à sa rédaction.
- * C'est ce qu'on fait les peuples de Bolivie, d'Équateur et du Venezuela, de la Tunisie, de l'Island et du Burkina Faso.

Équipe 1

Existe-t-il des constitutions citoyennes dans le monde ?

Nous avons trouvé quelques cas limités qui utilisent le même genre de principes. Une organisation qui s'appelle Cristina au Danemark. Nous avons remarqué que Roméo Bouchard et son groupe de l'Union paysanne réfléchissent à cela, sans avoir rien de concret de réaliser pour le moment.

Qu'est-ce qu'une bonne constitution ?

Il faut définir le domaine où l'État peut être engagé et ceux où il ne devrait pas intervenir. On a insisté sur le besoin d'universalité de l'application des règles qui apparaîtraient dans cette constitution, des règles qui doivent s'appliquer à tous et à toutes, pas seulement à une classe sociale ou à un sous-groupe. Il faudrait que cette constitution soit courte pour éviter qu'elle soit trop contraignante pour le peuple et permettre un espace de délibération ouvert. Courte de manière à celle qu'elle puisse être accessible et à la limite pouvoir être signée par chaque citoyen. Il faudrait que la délégation des pouvoirs que permet cette constitution, soit limitée, qu'il ne soit pas possible à quelqu'un à qui il est confié une responsabilité de la donner à d'autres. Cela dans le but que la constitution permette de nommer un représentant et de le démettre lorsque la population le juge nécessaire. Il y a des enjeux d'équité et de chances égales pour tous et toutes lors des consultations permettant de rédiger la constitution. Éviter que ceux ou celles qui ont un pouvoir d'argent puissent biaiser le processus en ayant un poids indu dans cette discussion citoyenne. Par exemple, l'enjeu de la vérité qui est couvert par une constitution impose aux journalistes de bien informer la population pour qu'elle puisse décider d'une façon éclairée. Il faudrait que tout le monde soit obligé de dire la vérité, pas seulement ceux qui vont devant les tribunaux. Donc l'application universelle des principes énoncés dans la constitution.

Si nous voulons une constitution, par quoi commencer et comment y arriver ?

Oui, mais à condition qu'il s'agisse d'une constitution citoyenne, à condition que ceux et celles qui la rédigent soient bien au fait des enjeux du pouvoir et de la démocratie. Il serait bon que le processus débute par des constitutions à l'échelle personnelle pour ensuite écrire des constitutions à une échelle plus grande. Constitution d'une famille, d'une rue, d'un quartier, d'une ville, une région. Une question qui n'est pas claire pour moi. Ne faudrait-il pas définir ou repérer quelque chose qui serait un complément au droit. Si nous prenons une médaille à deux faces, l'un d'elle étant le droit, quoi d'autre pourrait servir pour contrebalancer le droit ? Par exemple, par rapport aux responsabilités et aux devoirs, quelque chose qui définirait un vis-à-vis avec le droit et le mettrait en question. Comment pouvons-nous arriver à un dépassement possible des systèmes duels de penser, en opposition binaire ?

Équipe 2

Voulons-nous une constitution citoyenne ? Oui

Comment ? En consultant les personnes de la société civile, qu'elles proviennent des syndicats, du communautaire, surtout les personnes marginalisées. C'est vraiment un élément fondamental.

Qu'est-ce qu'une bonne constitution ? Il faut se rappeler que c'est le fondement de l'État de partage, que pour régler les pouvoirs exécutif, judiciaires et législatifs, cela doit être vraiment les valeurs fondamentales qui sont exprimées à travers de grands principes qui sont importants pour les gens. Cela doit vraiment partir des citoyens, dans la continuité de ce que nous avons dit. Il faut que cela soit 100% des intérêts des citoyens qui soient représentés dans la constitution et non des intérêts d'experts. Également, il faut que cela soit habituelle et facile, de réguler et de changer la constitution. C'est en lien avec les question 2 : Qu'est-ce qui fait une bonne constitution ? Et 4 : Qu'est-ce qui garantira qu'elle citoyenne ? Il faut créer un protocole qui permet au peuple de reprendre aisément le contrôle sur sa constitution.

Qui peut l'écrire, pourquoi comment ?

Par tirage au sort tout en s'assurant qu'il y ait une diversité de gens qui y participent. Les experts peuvent aider, mais le danger demeure qu'ils s'emparent du processus. Il faut qu'ils soient vraiment au service de la population. Sinon des exemples que nous avons donnés de constitutions citoyennes dans le monde : la Tunisie, l'Islande, etc. On a donné beaucoup d'exemples concrets, les personnes qui se présentaient devaient avoir les signatures de 20 personnes, puis ensuite elles étaient sélectionnées au hasard. Il y avait 35 personnes à qui on avait confié le mandat d'une première version en tenant compte d'un document, rédigé par 1000 personnes, contenant les valeurs fondamentales du pays. Nous avons eu un débat sur le caractère inaltérable ou non de la constitution, de la fréquence à laquelle une constitution pouvait être amendée sans changer ses principes fondamentaux.

Qu'est-ce qui peut garantir que la constitution soit citoyenne ?

C'est l'existence et la résistance du peuple.

Équipe 3

Oui nous voulons une constitution. Est-ce que c'est pertinent ? D'autres provinces ou États non indépendants en ont une comme la Colombie-Britannique et le Texas. Il faudrait connaître et faire connaître la constitution canadienne que nous avons et sa charte des droits et libertés par l'ensemble de la population. Pour commencer, il faut échanger autour d'un projet de constituante, se mettre d'accord sur des points communs, chercher à créer un consensus autour de cette question. À un moment donné, on s'est posé la question fondamentale à savoir qu'est-ce qu'il y a dans une constitution ? Si on veut réaliser une constitution, il va falloir que l'on légitime ce changement. Il faut que les gens pensent que cela vaut la peine d'y consacrer autant d'efforts. La chargée de projet dirait : Il faut se donner un échéancier.

Qu'est-ce qu'une bonne constitution ?

C'est un projet pour tous, qui respecte les droits de toutes les personnes peu importe leurs conditions de vie. Il faut que les gens sachent qu'il est possible de la modifier et que nous ne serons pas enfermés dedans. Il faut que l'on s'entende sur les mécanismes pouvant permettre les modifications de la constitution. Il faut énoncer nos valeurs communes et pouvoir se l'approprier. Elle doit être inclusive de toutes les diversités présente dans la société pour permettre aux immigrants de pouvoir de joindre à nous.

Qui peut l'écrire ?

C'est le peuple. Il faut que cela demeure écrit dans un langage accessible, pas comme un contrat d'assurances écrit en petits caractères.

Équipe 4

Voulons-nous une constitution ? Oui

Par quoi commencer ?

Par la mobilisation citoyenne, faire la promotion, aller au parlement, utiliser internet, le bouche-à-oreilles, les médias sociaux.

Qu'est-ce qu'une bonne constitution ?

Elle englobe la justice sociale, écouter le peuple dans ses inquiétudes, ses besoins, ses rêves.

Qui peut l'écrire ?

Le peuple, les mouvements citoyens, les groupes communautaires.

Qu'est-ce qui garantit qu'elle est citoyenne ?

Elle est écrite par les citoyens hors gouvernement. Il faut qu'elle ait de l'âme, du cœur, de l'amour et un esprit.

Existe-t-il ailleurs dans le monde ? Oui en Bolivie, en Équateur et au Venezuela.

Équipe 5

Voulons-nous une constitution ?

Nous en avons déjà une, mais personne ne nous a demandé notre avis.

Voulons-nous la modifier ? Pouvons-nous la modifier ?

Par où commencer ?

On rassemble le peuple, avec les provinces. Là le débat est parti. Nous avons fait consensus pour dire que l'on ferait cela tout seul.

Qu'est-ce qu'une bonne constitution ?

Un droit de parole pour tous et un principe d'élimination de la pauvreté bien inclus, et le pouvoir aux citoyens. Un certain nombre de signatures pourraient permettre d'enclencher un processus de rédaction d'une constituante.

Équipe 6

Commencer par quelque chose de local. Il ne s'agit pas de partir une grande révolution grande échelle. C'est la stratégie des petits pas. Une bonne constitution, cela répondrait aux besoins du peuple, elle reflète le bien commun. Elle doit avoir une certaine souplesse pour s'adapter aux changements. Elle doit respecter la dignité de chacun. Ceux qui ne savent pas c'est quoi la dignité, lisez le texte que Monique Toutant a écrit dans le journal le Soleil (reproduit dans Ça roule au CAPMO du mois de juin 2016).

C'est le peuple qui peut écrire sa constitution, parce que pour qu'une société soit heureuse, le peuple sait se dont il a besoin. En l'écrivant progressivement, dans des échanges pacifiques, avec l'intelligence du cœur et de la tête.



« La solution ne viendra pas des élus » : Étienne Chouard

Les élus sont le problème, ils ne sont pas la solution. Les élus vont détester les idées démocratiques. Ils savent bien que leur démocratie n'en est pas une. Quand ils nous voient en défendre une réelle, c'est-à-dire une forme d'autogouvernement, ils ne le diront pas parce que ce serait un aveu par rapport à l'opinion publique. Ils vont faire semblant éventuellement de défendre cette idée, mais je vous dit qu'ils vont la saboter. Les élus vont saboter les idées démocratiques comme le tirage au sort, le fait que ce soit le peuple qui écrive lui-même la constitution. Les médias qui sont possédés par les riches et qui font partie du système de domination vont détester l'idée, les industriels et les banquiers vont détester l'idée. L'idée des ateliers constituants populaires va avoir contre elle tous les pouvoirs. Donc, vous allez avoir un torrent de calomnies en réseau concentré contre lequel il va falloir résister avec juste notre jugement, avec notre esprit critique. Il va falloir qu'on reste ferme contre les calomnies en disant : Effectivement ce qu'il nous faut, c'est écrire nous-mêmes la constitution.

Je pense que nous n'avons pas de constitution, nous n'avons pas de représentants, tout simplement parce que nous avons renoncé à écrire nous-mêmes la constitution. Chacun d'entre-nous, nous avons donc renoncé, parce que nous n'avons jamais appris et parce que nous n'en n'avons jamais parlé pour l'instant. Il n'y a pas eu ce déclic de conscience qui a lieu en ce moment et qui n'a pas eu lieu autrefois. Il se produit actuellement et l'internet nous donne le moyen de l'éducation populaire qui nous permet de nous affranchir des médias traditionnels. On n'a pas besoin des élus, on n'a pas besoin des riches, entre nous avec internet, nous pouvons organiser une éducation populaire. Une contagion, entre-nous pour nous passer le mot que ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir, ce n'est pas aux élus d'écrire la constitution. Il appartient aux simples humains de penser la constitution et de la vouloir, de se rendre capables d'écrire et donc de lire, de juger, de critiquer, de protester quand quelque chose ne va pas. C'est ça entre autre le processus constituant.

« On n'a jamais vu un ordre de domination rendre les clés spontanément. » c'est Frédéric Gordon qui dit ça et je trouve que la formule est parfaite. Donc, cela n'arrive pas comme cela, ce ne sont pas les élus qui nous donneront le pouvoir, qui nous rendront le pouvoir. Un peu comme un adolescent ne demande pas à ses parents s'il peut s'en aller, s'il peut s'émanciper. De la même manière, un électeur, s'il veut devenir citoyen, ne doit pas demander à ses élus de lui trouver la solution. Ça sert à rien de faire des pétitions, ça sert à rien de demander. Les élus, nos maîtres du moment, ceux qui décident tout à notre place, ne nous donneront jamais notre liberté, notre émancipation. Ça n'arrive pas.



Je sais bien qu'il y a quelques élus vertueux, mais la majorité ne le sont pas. C'est vraiment à nous d'être nombreux à le vouloir. Et si on arrive à ça. C'est pour cela que je défends l'idée des ateliers constituantes. Il faut que nous fabriquions, il faut que nous organisions, chacun individuellement, des ateliers. Cela peut être au départ avec deux ou trois personnes, où nous réfléchissons non plus de sujets qui nous sont imposés par les médias, mais de ce sujet central qu'est notre constitution. On s'en occupe et on fait monter notre niveau, et à chaque fois, on invite un voisin, un ami, un parent, un nouveau, qui ne connaît pas le sujet pour le conscientiser. Il faut rendre le truc contagieux pour que lui-même à son tour organise des ateliers constituantes en invitant des inconnus, ou des gens connus mais qui ne s'y connaissent pas. De façon à ce que les cellules du corps social que nous sommes, qui sommes pour l'instant éteintes, (on n'est pas des globules blancs, on n'est pas des soldats, on est des cellules fonctionnelles, mais pas politisées), de façon à ce que nous nous politisons sur le processus constituant. Et si on a fait ça discrètement, nous ne sommes pas obligés d'en parler, à petite échelle, à deux ou trois. Si on fait ça à travers les pays, partout sur Terre, c'est comme des graines qui attendent le printemps. Le jour où ça va péter, n'importe où ? Si le temps est venu et que nous arrivons à nous passer le mot que c'est à nous d'écrire la constitution, ce n'est pas aux professionnels de la politique. C'est pourquoi il ne faut surtout pas élire l'assemblée constituante. Si cette idée est bien répandue, le jour où cela germera, cela se fera partout, et le nombre nous protégera de la répression.

Si nous sommes des millions, la police ne tirera pas sur des millions de personnes. En plus le processus constituant peut se développer dans la police et dans l'armée. Les militaires sont des humains qui ont besoin d'être protégés contre les abus de pouvoir comme nous et donc l'appétit pour le processus constituant va se développer aussi chez les militaires, chez les juges, les avocats, chez tous les humains. Il me semble que tous les humains ont ce potentiel de germination, et cela pourra se faire pacifiquement si nous avons bien préparé le truc.

Étienne Chouard : « Ensemble on passe à l'acte! »

J'ai décidé d'organiser des ateliers d'écriture de la constitution pour que les citoyens s'approprient les règles du jeu politique. Des ateliers où l'on s'entraîne à écrire la constitution parce que la constitution c'est notre affaire. C'est la cause commune des humains.

Pourquoi des ateliers d'écriture de la constitution ?

Je pensais que j'étais un citoyen, que j'avais une constitution, que je vivais en démocratie, que la plus belle conquête pour ma liberté en matière politique était le suffrage universel, un homme une voix. Comment cela se fait-il que partout dans le monde, un homme une voix serve à désigner des maîtres ? Comment cela se fait-il que partout dans le monde on appelle démocratie son strict contraire ? C'est-à-dire désigner des maîtres qui choisissent tout à notre place et contre lesquels on ne peut rien. Je pense que partout dans le monde si c'est advenu c'est pour la même raison. C'est parce que nous les avons laissés écrire les règles. Nous laissons écrire les constitutions précisément par ceux qui sont les seuls qui ne devraient pas. Une constitution, cela devrait ouvrir les voies de l'action pour tout le monde. Au contraire, nous avons des anti-constitutions qui nous ferment les voies. Nous n'avons pas de constitution parce que nous ne savons pas l'écrire, parce que nous ne savons même pas ce que c'est qu'une constitution. À mon niveau, j'essaie de rendre pratique l'écriture de la constitution. À mon échelle, j'organise des ateliers constituants.

Quels pourraient être les résultats ?

Quand on remet les bouts à l'endroit, quand on se met dans la tête d'écrire nous-mêmes notre constitution, ce qui semblait des utopies, les progrès écologiques, les progrès sociétaux, les progrès sociaux, les progrès financiers dans le financement et l'entraide, la fin de la colonisation, quand vous prenez le problème par la constitution, les utopies deviennent des projets politiques, des trucs faisables.

Comment écrire nous-mêmes la constitution ?

J'ai très vite formulé cette phrase qui reste ce fil d'Ariane : « Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir. » Cela paraît d'une simplicité et d'une efficacité évidente, c'est aux 99%, c'est à nous tous, d'écrire les règles du pouvoir. Un humain qui n'est pas un constituant, ce n'est pas un citoyen. Je fais tout ce que je peux, je consacre tout mon temps disponible, pour que l'idée se répande. Depuis juillet 2005, je deviens constituant, je me préoccupe de la constitution, je prends tous nos problèmes par la constitution et j'invite mes congénères humains à devenir constituant. C'est pas une étiquette. On ne devient pas des spécialistes, c'est le simple fait qu'on s'en occupe, on s'entraîne à rendre familier le mode de penser constituant, à rendre familière les formulations constituantes en disant : « Un citoyen, à sa seule initiative, peut déclencher un référendum d'initiative citoyenne. » Ce simple exercice d'appropriation rend déjà la chose possible et réelle. Je sais bien que la première mouture ne va pas être bonne, mais c'est pas grave. Je la note, puis on va réfléchir, on va discuter, on va l'améliorer et cela va devenir de mieux en mieux. Et ça va devenir un vrai article présentable. Il faut que l'on s'entraîne, c'est une aptitude intellectuelle.

Qu'est-ce qui ne va pas et qui nécessite l'écriture citoyenne ?

Une constitution cela sert à nous protéger, ce texte ne nous protège pas, il nous emprisonne. Il nous conduit à désigner des maîtres contre lesquels on ne peut rien. Si le mot constitution signifie protection de la société contre les pouvoirs qui sont institués, et pas seulement institution des pouvoirs, si on croit que la constitution c'est ça, on a accepté d'être désarmé. Nous avons renoncé à l'outil majeur qui nous permet de nous protéger des pouvoirs et des abus de pouvoir.

Rencontrez-vous des difficultés pour que cette pratique se diffuse ?

Mon problème c'est qu'il y a beaucoup d'humains qui voient l'intérêt, qui se disent : « Tiens, c'est intéressant ce qu'il dit ce gars-là. C'est bien. » Et qui s'arrêtent là. Ils ne passent pas à l'acte. Ils ne deviennent pas constituants.

Avez-vous un conseil ?

Nous avons une cause commune. Le gars qui se bat contre les ravages du nucléaire, celui qui lutte contre les ravages de la finance et l'autre contre les ravages de la corruption, ces trois là, il ne faut pas qu'ils se détestent. Vous comprenez ? Ces groupes d'humains spécialisés sur un enjeu précis, sur un dysfonctionnement qui est une conséquence, ont tous une cause commune. Les professionnels de la politique disent que c'est super compliqué une constitution. « Il y a des constitutionnalistes qui dévouent toute leur vie à comprendre les constitutions et vous allez vous instituer constituant. » Mais pour qui est-ce que vous vous prenez ? Il n'est pas nécessaire d'être constitutionnaliste pour être constituant. La puissance du peuple, il suffit de s'y mettre et de vouloir. Il faut passer à l'acte. Il ne suffit pas de dire : « C'est super ce qu'il fait. » Il faut faire des ateliers constituants contagieux. Il faut inviter des gens qui ne connaissent rien au truc et les contaminer. « Putain, c'est bien ce que vous faites là. » Un petit engagement entraîne de grandes conséquences.

Ce qu'il faudrait, c'est que les gens organisent des ateliers constitutants, qu'ils cessent de penser que c'est compliqué. C'est super simple. Le soir en sortant du boulot, je discute avec les copains en bas de l'entreprise, ou à midi, je déjeune avec des copains. Au lieu de parler de conneries de ce dont ils parlent à la télé, on va parler de constitution. Voilà, on est trois, on est en atelier. À tout les midis, on parle de constitution et on invite un nouveau à se joindre à nous. Sur un napperon en papier, on écrit un article sur la monnaie, sur un référendum d'initiative citoyenne, sur une modalité de l'élection. « Tiens, j'ai découvert le vote à points au lieu du suffrage uninominale à un ou deux tours. » Où nous n'avons pas la possibilité de nuancer notre pensée. Je l'ai découvert et on en parle aux copains et on écrit les règles, on écrit l'article à midi à table, au lieu de parler de foot. Voilà un atelier constituant. C'est enfantin, il suffit de l'écrire. C'est facile. Il n'y a pas de passage à l'acte qui vaille que d'écrire d'abord nous-mêmes notre puissance politique.

Quelles sont les perspectives?

Si nous sommes nombreux et concentrés comme un laser sur un point et que nous sommes des milliards à dire que nous voulons écrire nous-mêmes notre constitution, il va se passer quelque chose dans l'histoire. Quand on tirera au sort l'assemblée constituante, parce que je me suis entraîné, j'aurai développé une acuité, un regard critique qui va me permettre de juger le travail fait par d'autres tirés au sort. Ça peut tout changer. Parce que quand tu dis: « Nous allons militer pour l'écologie », mais que tu restes impuissant et que ce sont les multinationales qui tiennent le gouvernement et qu'elles font les lois, tu ne peux rien changer. Les multinationales qui écrivent les lois et elles s'en foutent pas mal des comités que tu fais sur la pollution, le nucléaire. Elles s'en tapent. Elles écrivent les lois et la gendarmerie, l'armée et la police, obéissent à la constitution et aux lois. Si nous sommes radicaux, que nous prenons le problème à la racine, oui c'est un vaste chantier qui va tout changer. Alors cela vaut le coup de se donner du mal.

Qu'est-ce que je voudrais voir absolument inscrit dans la constitution ?

- * Un article qui met sur un pied d'égalité, qui lutte contre la discrimination, qui assure l'intégrité et la dignité des personnes.
- * Des valeurs d'égalité, de justice, de liberté, de vérité, de paix, qui nous permettent de vivre sans conflit.
- * Des droits individuels en premier, puis les institutions clés, préciser qui nous sommes, créer une définition de l'être humain fondée sur le respect de la dignité de tous, tout cela dans le but de définir un contrat social. Elle doit inclure une réciprocité entre les membres. Étant donné que je veux faire partie de la société, je m'engage à ... Elle doit favoriser le vivre-ensemble.
- * Aucune disposition dans la constitution ne pourrait permettre à une agence gouvernementale de se soustraire aux lois environnementales locales. (Ex. Institutions fédérales)
- * Qu'il y ait une juste redistribution de la richesse pour faire en sorte de permettre une égale dignité à tous et à toutes.
- * Que les soins médicaux soient accessibles et gratuits pour tous et pour toutes.
- * Que la constitution qui nous gouverne respecte les constitutions des juridictions inférieures. Si chaque personne est respectée, il devrait y avoir un respect de tous et de toutes.

- * Que les droits de la Terre-Mère soient reconnus et protégés dans la constitution.
- * Au lieu de partir du haut vers le bas, construire les principes au fur et à mesure à partir du peuple.
- * Cette constitution doit être écrite par les citoyens et non par les partis politiques.
- * Ne pas faire aux autres ce qu'on ne veut pas qu'on nous fasse, aimer son prochain comme soit même.
- * Il faut favoriser le niveau de convergence le plus élevé. Il faut préciser les valeurs que nous poursuivons. Un ensemble de valeurs pour juger des situations concrètes. Être au monde, simplicité, respect de la nature et de l'environnement (situer l'être humain dans l'ensemble du vivant) Dans la nature, « Un jardinier ». De même, la Terre devrait être reconnue comme une personne morale ayant des droits.
- * Il devrait y avoir un protocole pour ramener la constitution au peuple.
- * L'égoïsme et l'altruisme en nous.
- * Il faut que l'éducation soit gratuite de la maternelle à l'université et qu'il y ait un programme commun pour tous et toutes et enrichissant.
- * L'accessibilité sociale du transport en commun.
- * Un revenu social universel garanti.
- * Il faut que la constitution soit rassembleuse et qu'elle nous rassemble, qu'elle inclut des critères d'épanouissement.
- * Que le Québec se définisse comme un État plurinational avec 13 langues officielles, dont 11 sont des langues parlées par les Premières nations.
- * Que les articles de la constitution soient écrits dans un langage clair et accessible au peuple.
- * Que la constitution inclut des droits et des devoirs pour tous et pour toutes.
- * Il faut se référer à l'autre et ne pas tout garder pour soi.
- * Que le système démocratique inclut les conditions de travail des élus.
- * Toute parole publique concernant les communes devra être véridique. Est véridique une parole qui fait l'objet d'un accord commun entre les membres de la communauté. Les conditions de l'accord commun devront être décidées par la communauté elle-même. Les conditions de l'accord commun sont l'objectivité, l'inclusion, le droit égal à la parole et l'absence de contrainte. En résumé : il faut rappeler les faits objectivement, inclure tous les membres concernés, assurer l'égale participation à la parole, ne pas exercer de contraintes sur les interlocuteurs et être sincère.
- * L'ontologie des droits et des devoirs rejoint ce qui a été dit.

Échanges

On a parlé de choses qu'il faudrait inclure dans la constitution. D'abord la question de la pauvreté, maintenir la lutte à la pauvreté et établir des buts concrets à atteindre, de l'autosuffisance, de la nationalisation, des mines et de l'énergie. Nous avons aussi parlé de création monétaire, de la possibilité de créer des monnaies locales qui soient compatibles et qui puissent être indexées avec la monnaie nationale. Nous avons parlé d'une égalité qui n'oublie pas l'équité et de la liberté qui n'oublie pas la responsabilité.

Comment faire en sorte que les articles soient compréhensibles ?

Il faut définir les mots. Il faut développer une démocratie à participation constante. C'est-à-dire que la démocratie demande une surveillance des lois et une participation constante et une capacité d'intervenir. Il faut se préoccuper de l'intérêt général et du bien commun. Avoir cela comme principes. Il ne faut pas être indifférent à la chose publique ou encore ne poursuivre que ses intérêts. Je pense que beaucoup de politiciens sont à ce niveau de poursuivre leurs propres intérêts. J'oubliais de parler de la notion de territoire et le contrôle du territoire. Il faut contrôler notre territoire.

Est-ce qu'il faut que ces principes s'appliquent à moi-même de la même façon qu'à toute autre personne ? Bien là, c'est le principe d'équité qui revient. Il faut être équitable et se préoccuper de ceux et celles qui sont différents de nous. Établir un contrat social entre ce qu'à Initiatives et changements on appelle les quatre solitudes canadiennes : francophones, anglophones, autochtones et allochtones. Ces quatre solitudes doivent apprendre à travailler ensemble.

Si on fait une constitution, il faut aussi se méfier des générations de droits. Il y a trois générations de droits qui sont apparues dans l'histoire. D'abord, à la Révolution française, les droits individuels et personnels et au nom de ces droits personnels, on interdisait la syndicalisation. Deuxième famille de droits, ce sont les droits collectifs, les syndicats, les groupes corporatifs, membres des sociétés civiles, des associations de résidents, etc. Puis, la troisième famille de droits qui est actuelle, les droits des enfants, les droits des femmes, les droits des homosexuels, les droits des handicapés, ainsi de suite. Il y a une harmonisation à faire dans la constitution entre ces trois familles de droits.

Robert Lapointe

* Il faut changer le paradigme de la constitution. La place de l'homme dans la nature en fait. En ce sens, que la nature soit considérée comme une personne morale et que toute décision économique soit assujettie au bien commun, l'air, la terre, l'eau, la forêt. Chaque citoyen devrait être à la recherche de la sobriété heureuse, de vivre le plus simplement possible compte-tenu de la situation actuelle. Il y a aussi le principe d'équité qui implique qu'il est de la responsabilité de chacun de prendre soin des personnes vulnérables. Dans l'histoire, il s'agit d'une des causes pour laquelle nous avons fondée des sociétés. Que tous les biens culturels et éducatifs soient fait en fonction d'élever le niveau de la conscience.

Évaluation de la soirée

- * Très belle initiative. J'ai beaucoup aimé les vidéos sur le sujet et les discussions en ateliers.
- * J'ai trouvé qu'il y avait un bon niveau. Ensemble, nous avons pu amener toutes sortes d'idées. Je pense que si nous mettions tout cela ensemble dans un exercice de synthèse nous pourrions avoir un texte très intéressant.
- * J'ai trouvé l'exercice intéressant et pertinent au point que je voudrais avoir un moyen de continuer à le faire. C'est une bonne initiative. Nous devrions continuer des ateliers constituants sans que cela soit quelque chose de super lourd. Un point important à mes yeux, c'est l'autodétermination. Si le peuple québécois fait une constituante, il ne devrait pas interférer dans un même processus qui serait fait par un peuple autochtone.
- * Cela pose la question de qu'est-ce que nous faisons sur la Terre ? C'est une question ontologique, presque un préalable. En respectant comment chacun, chacune, se perçoit dans la vie.

- * C'est la première fois que je participe à une réunion comme celle-ci. J'ai trouvé cela enrichissant parce que je me suis dit que ce serait encore plus le fun si nous élaborerions encore plus. J'ai aimé discuter de ce que nous voudrions avoir dans cette constitution parce qu'il y a déjà beaucoup de choses dans la constitution canadienne et la charte des droits et libertés. Il y aurait des choses à changer et à améliorer dedans. Nous pourrions regarder ce qu'il y a dedans pour modifier les articles en les mettant à notre couleur. J'ai aimé faire un atelier comme ça et j'ai trouvé ça très intéressant.
- * Je suis content que ce sujet arrive pas loin de chez-moi. Cela fait longtemps que je suis Étienne Chouard sur internet. Cela a commencé lorsqu'on lui a demandé son avis sur l'entrée de la France dans l'Union européenne. Il s'est prononcé pour, après cela il l'a regretté, puis il a parti l'idée d'une constituante. Cela fait penser à l'effet miroir. C'est un peu ce que nous vivons avec le Canada. La France est en avance sur nous, mais je trouve cela merveilleux de voir ce soir autant de gens réunis autour de cette question. J'embarque dans le virus.
- * Pour moi, se constituer, cela commence par soi-même. Cela signifie réfléchir à ce qui est important dans ma vie, à ce qui a de la valeur à mes yeux. Quels sont mes buts, à quoi je tiens pour avoir le sentiment de m'épanouir, d'accomplir mon potentiel et de jouer mon rôle sur cette Terre. Je pense qu'une constitution, cela peut aussi être un processus personnel, familial, communautaire, de quartier. Une municipalité peut se donner une constitution, une région, un pays. Quand à l'échelle locale, les gens se mettent à réfléchir en quoi consiste leur recherche du bonheur, de quoi est-il composé ? Avant d'avoir un bonheur national brut, il y a le bonheur individuel brut. Si la constitution est basée sur le droit au bonheur, sur les responsabilités que nous avons envers nous-mêmes et les autres, de faire en sorte qu'il n'y ait plus de pauvreté, d'exclusion, de respecter toutes les formes de vie, les êtres humains sur la planète. Nous ne dominons pas les formes de vie, nous sommes dedans. Nous avons la responsabilité d'être conscients de notre capacité de détruire les conditions essentielles à la vie. Cela apporte une responsabilité. Ce que j'ai aimé entendre, c'est que nous devrions intégrer les devoirs à cette future constitution: La charte des droits, la charte des libertés, la charte des devoirs. Il faudrait aussi distinguer les personnes physiques des personnes morales: Qu'est-ce qu'une corporation, une compagnie, un groupe ? En Bolivie, ils ont inscrit dans leur constitution la Terre-Mère comme sujet collectif ayant des droits, pas objet de droits. Ce qui fait qu'un peuple vivant sur un territoire est responsable de tout l'équilibre écologique et de la biodiversité présente en ce lieu. Si on ne tient pas compte de cela, on se donne des États conquérants, colonisateurs, exploiters des ressources et on se dirige vers la fin de l'humanité parce que nous aurons épuisé tout ce qu'il y avait. Alors nous vivons une époque charnière de l'histoire de l'humanité où nous devons apprendre à nous constituer nous-mêmes comme êtres responsables de contribuer au bien commun. Je trouve important que nous réfléchissions là-dessus.
- * Je constate le caractère universel de la plupart des articles que les gens ont voulu inscrire dans un projet de constitution. Cela m'amène à poser la question : Est-ce que la conscience planétaire est entrée dans une phase où nous devrions concevoir une constitution pour l'ensemble de l'humanité ? L'idée de constituante dépasse le Québec, la Canada ou la France, elle rejoint l'universel.
- * Je distinguerais deux choses. D'abord, le projet de rédiger une constitution à différentes échelles, mais je vois aussi dans l'exercice de la constituante une façon de s'approprier une vision politique de la société. C'est une appropriation du politique à l'aide de cette question particulière qui a des impacts généraux. C'est la première fois cette année, il me semble, que nous sommes parvenus à saisir la société sous un angle politique. Je trouve que c'est à la fois un bon outil pour s'éduquer ensemble sur une appréhension politique de la société. C'est aussi une bonne pédagogie pour repérer du commun et créer du groupe.
- * Ce qui m'a frappé, c'est la complexité des questions.

- * J'aimerais remercier tout le monde d'avoir joué le jeu. J'ai appris beaucoup de choses ce soir. Je pense que beaucoup de personnes ont souligné l'importance d'accorder ou de bien conjuguer les différents niveaux individuel, collectif, régional, national, mondial. C'est vrai que comme nous apprenons à conjuguer notre langue, à accorder le temps et les personnes, il me semble que ce type d'exercices nous apprend à former une communauté, pour ensuite la mettre sur le chemin de l'universalité et de l'ouverture aux autres. On se forme comme une famille ou un groupe, et ensuite on s'équipe, on se donne une chance de s'ouvrir au monde et à autrui. Moi, c'est ce côté-là qui m'intéresse. Emilie a dit tout à l'heure que si les peuples autochtones écrivent leur constitution, nous ne devons pas les brimer. Il faut que les communautés se forment en se donnant la chance de former de plus grandes familles encore. Dans les années 2002 en France, l'Union européenne avait donné 4 millions d'euros pour une association afin qu'elle rédige une constitution citoyenne. Ils avaient 2 mois pour parcourir toute la France, à la fin, ils avaient écrit un texte de 50 pages qui a été envoyé à l'Union européenne. C'est une très belle expérience. On pourrait faire la même chose au Québec je pense.
- * Je vous remercie. J'ai apprise certaines choses ce soir. J'ai été surprise de trouver certaines réponses et surtout des questions. Lorsque dans une vidéo, on nous dit que cela ne sert à rien de signer des pétitions, je me suis dit holà, il faut faire autre chose, il faut passer à l'acte. Je crois que si nous continuons à faire des ateliers comme ce soir, nous passons à l'acte. Et notre pensée doit faire le lien entre l'intime et l'universel.
- * Je tiens à remercier l'organisateur de cette soirée que j'ai trouvée très réussie. Ce que j'ai aimé, c'est la diversité des opinions, des avis et des expériences différentes. Je trouve que c'est extrêmement enrichissant. Je limiterais le nombre de sujets, pour faire en sorte d'élaborer ou creuser plus un sujet. Il y a plein de nouveautés, dans ma tête c'est l'explosion. Il y a des sujets que j'aurais aimés approfondir. Si on s'était réuni par petits groupes au départ, déjà il y a des idées qui sortent et qui sont différentes. On le voit, on met deux personnes ensemble et on ne pense pas pareil. Dans des groupes, cela ressort encore plus. L'idée étant de mettre cela en commun pour essayer de trouver une valeur commune parce qu'au fond le but d'un atelier constituant, c'est de trouver ce que nous avons en commun. Donc, il faut enlever ce qui nous divise pour arriver à trouver ce qui nous rassemble. Comment va-t-on arriver à trouver le commun là-dedans, même si c'est contraire ? C'est un grand défi et si nous jouons cette carte-là, on apprend à être à l'écoute, dans la démocratie et dans l'action. J'ai aimé ça, il faut poursuivre.
- * J'ai beaucoup aimé la soirée. C'est peut-être l'une de nos plus réussies cette année au point de vue de la participation de tout le monde. Beaucoup moins magistrale que nous avons tendance à le faire. André, je dois reconnaître tes qualités d'animateur. Tu prends les bons moyens pour faire participer tout le monde. C'est extrêmement précieux et c'est un aspect à développer toujours. Si nous voulons écrire une constitution, il faut tenir compte des trois familles de valeurs : les valeurs humaines et spirituelles, encadrant les valeurs citoyennes. On ne pourra pas éviter le débat des valeurs, ni les conflits qu'il peut y avoir entre les droits. La politique consiste à résoudre des conflits dans le respect des valeurs, le respect des groupes. Il ne faut jamais oublier cela car si on nie le conflit on tombe dans la dictature et l'uniformisation, dans le politiquement correct. Les dictatures ont toujours l'air d'être douce pour ceux et celles qui s'accordent avec, mais en réalité c'est extrêmement angoissant ce genre de dictature.
- * Cela donne envie de s'informer pour pouvoir participer aux discussions.
- * Merci André de nous avoir fait connaître ce sujet.